Édition : je cherche un éditeur pour mon livre.

Bibliothèque publique d'information, notre réponse du 21/01/2020.



Photo by MILKOVÍ on Unsplash

Proposer un manuscrit à des éditeurs répond à des règles strictes.
Nous vous recommandons, donc, d'une part, de vous familiariser avec le processus d'édition en France et prendre connaissance de la diversité éditoriale en France.

Pour cela, je vous renvoie vers le site du Syndicat national des Éditeurs (**SNE**) sur lequel une FAQ (Foire Aux Questions) répond à différentes interrogations comme :
-Si j'ai un livre à faire publier, puis-je envoyer le manuscrit au SNE ?

-Combien y a-t-il d'éditeurs en France ?
-Qu'est-ce que le circuit du livre et quel est le partage des rôles entre éditeur, distributeur et diffuseur ?

Afin d' avoir une vue d'ensemble sur le monde de l'édition en France actuel, je vous préconise la lecture du rapport :
Les « Chiffres de l'édition 2018-2019 », rapport statistique du SNE, publié en juin 2019.

Je vous renvoie également vers la revue *Livre hebdo,* qui effectue chaque année un «Global 50 », le classement annuel mondial des éditeurs.
Livres Hebdo est un magazine hebdomadaire français destiné aux professionnels du livre, principalement aux libraires, aux éditeurs et aux bibliothécaires.
Ces numéros pourraient, ainsi, fortement vous orienter dans le choix d'un éditeur :
Le Planisphère 2019 de l'édition française, Hors série Livre Hebdo, 18 mars 2019.
Classement 2019 : les 200 premiers éditeurs français, Livres Hebdo, n°1223, 21 juin 2019.
Trophée de l'édition 2019 : le meilleur du livre, Livre Hebdo, n°1243, 13 décembre 2019.

Le classement 2018 des 200 premiers éditeurs français est également accessible et téléchargeable en ligne.

Concernant plus particulièrement les **éditeurs indépendants**, l'Alliance internationale des éditeurs indépendants qui est un collectif professionnel (Créée sous forme d'association en 2002), réunit plus de 750 maisons d'édition indépendantes présentes dans 55 pays dans le monde.
Ce collectif met en ligne une liste des éditeurs indépendants

classés par genre éditorial.

D'autre part, pour vous aider à faire le bon choix d'éditeur, nous vous conseillons également de partager vos interrogations avec d'autres personnes qui ont vécu le même type d'expérience que vous.

Par exemple au travers de :

- **Blog** comme celui de Marine Nina, professionnelle du livre, rédactrice et bibliothérapeute à Paris.
- **Témoignage vidéo** d' Ophélie Lemaire sur la plateforme YouTube.
- **Chaîne YouTube** de Samantha Bailly qui est autrice et scénariste. Elle partage les coulisses de son métier en publiant 1 vidéo par semaine. Je vous recommande en particulier ces deux **vidéos** :
 - Publier un livre papier : compte d'éditeur, compte d'auteur et auto-édition.
 - Devenir écrivain : vivre de l'écriture en France.

Enfin, sachez qu'il est également possible de vous **auto-éditer**.
L'auto-édition consiste pour un auteur à prendre lui-même en charge l'édition de ses ouvrages, sans passer par l'intermédiaire d'une maison d'édition.
Depuis 2007, 25 000 auteurs français ont choisi l'auto-édition, soit la voie numérique pour publier leur œuvre via des plate-formes d'auto-édition telles qu'Edilivre, Bookelis ou lulu.com.
